

Pendant que le jeune homme se débattait ainsi au milieu des procédures, sa tante Jacqueme était morte au mois de juin, l'instituant son légataire universel¹.

Héritier d'une fortune assez considérable, Charles aurait pu se pousser dans le monde. Faillon raconte que, vers la vingtième année, en dépit d'une santé qu'on sentait fragile, il reçut des offres brillantes de mariage. On le savait riche, instruit, généreux et bon, puisqu'il se montrait déjà très charitable envers les pauvres ; bien des bourgeois pensèrent qu'il ferait le bonheur de leur fille. En réalité, Démia, maintenant seul au monde, se sentait de plus en plus attiré vers l'état religieux. Au mois d'août 1659, il fit une retraite « pour s'examiner » dans le calme de la solitude.

C'est seulement le 30 avril de l'année suivante qu'il prit une décision définitive. Sur le conseil du directeur de sa conscience, un chanoine du chapitre collégial de Bourg, il partit, ce jour-là, pour Lyon, déterminé à entrer dans les ordres.

Le séminaire de Saint-Irénée était seulement en voie de formation ; il ne devait commencer son existence officielle qu'au début de mai 1662². L'archevêque avait bien cherché, quelque dix ans plus tôt, à créer une maison pour les jeunes ecclésiastiques ; mais les Pères de l'Oratoire qui dirigèrent cette maison, semblent avoir simplement procuré aux candidats à la prêtrise le bénéfice de retraites d'une dizaine de jours. Il est donc vraisemblable que Charles Démia demanda simplement une faveur analogue à quelqu'un des missionnaires de Saint-Michel, établis rue du Plat³, ou bien à l'un des trois Sulpiciens, MM. Guisain, de Saint-Laurent, et Damien Hurtevent, qui travaillaient depuis quelques mois à la fondation du sémi-

1. Par testament du 17 juin 1659, reçu Roujon, notaire à Bourg. Elle le chargeait de faire dire cent messes des morts pour le repos de son âme et de donner 30 livres tournois à la Fabrique de Notre-Dame et à diverses congrégations de Bourg (*Arch. du Rhône*, E. 676).

2. Cf. Chanoine Vanel, *les Origines du Séminaire Saint-Irénée* dans *Bulletin hist. du dioc. de Lyon*, n° 37 et n° 38 (1906).

3. Les prêtres catéchistes missionnaires du diocèse de Lyon eurent pour fondateur un prêtre de Saint-Etienne, Antoine Roussier (mort en 1639). Lors de l'autorisation, donnée par le cardinal Alphonse de Richelieu (1652), ils étaient cinq, et quatorze, en 1657, quand ils reçurent l'approbation royale. L'un d'eux, curé de Saint-Michel d'Ainay (rue du Plat), obtint l'union de cette cure à la nouvelle société (1659). Mais, dix ans après, la société se fondit dans la congrégation de la mission (Lazaristes). La cure de Saint-Michel d'Ainay fut séparée, pour être ensuite supprimée.